

ANNEXE III

AIDE AU STOCKAGE PRIVE DE BEURRE ET BEURRE SALÉ- CAMPAGNE 2013-1

Application des Règlements (CE) n°826/2008

DEMANDE DE PAIEMENT D'AVANCE

A adresser impérativement, par courrier postal, à :

- **FranceAgriMer**
Services des Aides Communautaires Transverses
Unité-Secteur du Sucre Intervention publique et Stockage Privé
12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX

Rappels - Point 10.1. du cahier des charges :

Etablir une demande d'avance par contrat.

Une demande d'avance ne peut être déposée qu'à compter de 60 jours de stockage contractuel.

La demande d'avance doit être accompagnée d'une caution d'un montant égal à celui de l'avance majoré de 10 %.

Le montant de l'avance est calculé sur la base d'une période de stockage contractuel de 90 jours.

Je soussigné (1).....

représentant (2)

N°de stockeur FranceAgriMer (3).....

titulaire du contrat de stockage référencé N° (4)

◆ certifie exactes les mentions inscrites par mes soins dans le présent document,

◆ demande le paiement d'une avance sur l'aide communautaire s'élevant à€

I. Calcul des dates clefs

1.1. Premier jour de la période de stockage contractuel (lendemain de la date de réception de la demande de contrat)/...../.....

1.2. Date à compter de laquelle une demande d'avance peut être déposée : premier jour de la période de stockage (1.1) augmenté de 60 jours/...../.....

II. Tonnage à prendre en compte pour le paiement de l'avance :

N° du lot	Poids contractuel (en tonnes)	Poids réellement présent en tonnes (poids constaté lors des contrôles d'entrée ou de cours de campagne)
Tonnage à prendre en compte = tonnage constaté lors des contrôles s'il est inférieur au tonnage du contrat, sinon tonnage contractuel (5)	 Tonnes

(1) Nom et qualité du signataire - (2) Raison sociale, adresse - (3) (4) Numéros indiqués sur la lettre d'acceptation de la demande de contrat -

(5) L'aide est payée au maximum pour le tonnage contractuel

ANNEXE III

III. Calcul du montant de l'avance

- **Montant des frais fixes de stockage :** €
Tonnage du II x 14,88
- **Montant des frais financiers :** €
(Tonnage du II x 90 x 0,25)
- **TOTAL (en euros)** €

CAUTION GARANTISSANT L'AVANCE

Nature de la caution (*Cocher le type de caution*) ponctuelle globale

Montant (110 % DU MONTANT DE L'AVANCE)€

A compléter en cas d'utilisation d'une caution globale personnelle et solidaire :

J'autorise l'Agent Comptable de FranceAgriMer à imputer, pour la présente demande d'avance,
sur la ligne de caution globale de euros (1)
établie le (2)
par (3),
la somme reprise dans l'encadré ci-dessus.

Je suis informé que, conformément au règlement (CE) n° 259/2008, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom/raison sociale du bénéficiaire, mon adresse et le montant des aides perçues resteraient en ligne sur le site internet du MAAPRAT pendant deux ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

Fait à....., le

Signature et cachet commercial

- (1) Montant total de la caution globale
- (2) Date d'établissement de la caution globale
- (3) Coordonnées et adresse de l'établissement financier